

Mardi 24 janvier 2012 à 06h00

Parentis-en-Born

Objectif insertion



Les chantiers d'insertion des Grands Lacs ont prouvé leur efficacité pour l'entretien des rivières. (Photo A. f.)

L'association des Chantiers d'insertion des Grands Lacs a été créée en février 2005 avec comme mission principale l'insertion grâce à l'activité économique, de personnes bénéficiaires des minima sociaux afin qu'elles puissent retrouver leur autonomie, des débouchés professionnels et un emploi stable. Ainsi la formation reste, en plus de travaux réalisés par l'association, la partie essentielle de son activité.

« S'il s'agit d'aider ces personnes à retrouver le chemin de l'emploi, il faut également qu'elles aient la volonté de s'en sortir. Et malheureusement certains bénéficiaires ne se projettent pas toujours dans l'avenir. Pour y arriver, ils doivent consentir quelques efforts, comme reprendre des habitudes aussi simples que respecter les horaires d'embauche », souligne la présidente Annie Campardon.

PUBLICITÉ

En 2011, une vingtaine de personnes sont passées par les services de l'association. Des parcours parfois longs lorsqu'il s'agit de réapprendre les gestes les plus simples, puis de suivre une formation avant d'envisager de retrouver un emploi. « Les participants sont transformées lorsqu'elles trouvent enfin leur voie », confie le directeur, Arnaud Vallé. Chaque année ce sont deux ou trois personnes qui retrouvent ainsi un emploi à long terme.

Des résultats que l'association doit maintenir afin de conserver son agrément auprès des services de l'État avec 20 % de « sorties dynamiques » vers un emploi pérenne. Elle joue ainsi un rôle social très important.

Trouver d'autres créneaux

Parfois les préjugés perdurent et elle doit redoubler d'effort pour prouver ses compétences en matière de travaux. Ils concernent surtout l'entretien des espaces verts, les chantiers de rivière et de bûcheronnage ou les travaux du bâtiment, comme la réalisation des murs en terre cuite du bâtiment administratif de l'aire des gens du voyage de Parentis, inaugurée au printemps dernier.

La convention passée avec la Communauté de communes des Grands Lacs permet à la structure « de sortir la tête de l'eau », précise Annie Campardon. Toutefois les chantiers qui lui sont confiés restent souvent confinés dans les strictes limites des compétences dévolues à cette dernière. Aussi l'un des objectifs de l'association, qui dispose d'un agrément sur le territoire du Pays Landes Nature Côte d'Argent, est de trouver de nouveaux chantiers dans des domaines plus variés, notamment dans l'entretien et la restauration du patrimoine.

Axel Frank

(1) Centre communal d'action sociale. (2) Voir nos éditions des 28 juin et 19 décembre 2011 et du 14 janvier dernier.

